



# LES GRANDS TROUPEAUX CAPRINS DU GRAND OUEST

PREMIER ÉTAT DES LIEUX



**POITOU-CHARENTES  
PAYS DE LA LOIRE  
BRETAGNE**



# Sommaire

## INTRODUCTION

<b>CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES</b>	<b>3</b>
---	----------

<b>MAIN D'OEUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL AU SEIN DE L'ATELIER CAPRIN</b>	<b>8</b>
---	----------

• Chantier de traite	9
• Alimentation	9
• Autres tâches	9

<b>CONDUITE DE L'ATELIER CAPRIN</b>	<b>10</b>
-------------------------------------	-----------

• Conduite du troupeau et gestion des lots	10
• Stratégie de reproduction	11
• Alimentation	11

<b>RESULTATS TECHNIQUES ET ECONOMIQUES</b>	<b>12</b>
--	-----------

• Résultats de l'atelier caprin	12
---------------------------------	----

<b>DURABILITÉ DES GRANDS TROUPEAUX</b>	<b>16</b>
--	-----------

• Résultats de l'atelier caprin	12
---------------------------------	----

<b>CONCLUSION</b>	<b>16</b>
-------------------	-----------

## CARNET D'ADRESSES

## REMERCIEMENTS

### Ont contribué à ce dossier...

#### • Rédaction :

Nicole Bossis

#### • Avec la collaboration de :

Sébastien BESSONNET, Angélique ROUE, Céline SAINT-JEAN, Carole DAVID, Virginie TARDIF, Bernard POUPIN, Harmony BOUTIN

#### • Réalisation des enquêtes "grands troupeaux" :

Conseillers des équipes des Réseaux d'Élevage caprins de Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne

#### • Maquette :

Valérie Lochon

Entre 2000 et 2008, le cheptel moyen est passé de 83 à 139 chèvres sur le plan national, soit une augmentation moyenne de cheptel de 67 % avec une réduction du nombre d'élevages de 40 %. Les troupeaux de plus de 200 chèvres représentent aujourd'hui 22 % des exploitations et totalisent 55 % des chèvres.

En Poitou-Charentes, la taille moyenne du cheptel atteint 211 chèvres, soit une augmentation de près de 60 %, elle atteint 261 chèvres en Pays de la Loire soit plus de 80 % d'augmentation.

D'après une étude prospective de l'Institut de l'Élevage, la moyenne nationale des 2100 livreurs présents en 2015 atteindrait 260 chèvres en moyenne. Cette taille moyenne s'élèverait à 275 chèvres dans le Centre Ouest et près de 340 dans l'Ouest.

> **Tableau 1 : Répartition selon la taille des exploitations caprines (en %)**

Source : SSP - Cheptel

Exploitations de plus de 10 chèvres	1995		2000		2008	
10 à 49 chèvres	54	20	47	14	24	6
50 à 99 chèvres	25	28	23	20	22	12
100 à 199 chèvres	17	36	21	35	25	28
200 à 400 chèvres	4	16	9	21	22	55
400 chèvres et plus	-	-	-	-	-	-
<b>Nombre total de plus de 10 chèvres</b>	<b>11 200</b>	<b>695 000</b>	<b>8 400</b>	<b>695 000</b>	<b>5 000</b>	<b>694 000</b>

> **Tableau 2 : Taille moyenne des exploitations par région (en nombre de chèvres)**

Source : SSP - Structures - Cheptel

Exploitations de plus de 10 chèvres	1995	2000	2008
Poitou-Charentes	87	133	211
Midi- Pyrénées	88	80	175
Rhône-Alpes	32	49	76
Centre	66	98	125
Pays de la Loire	104	142	261
<b>Taille moyenne France</b>	<b>61</b>	<b>83</b>	<b>139</b>



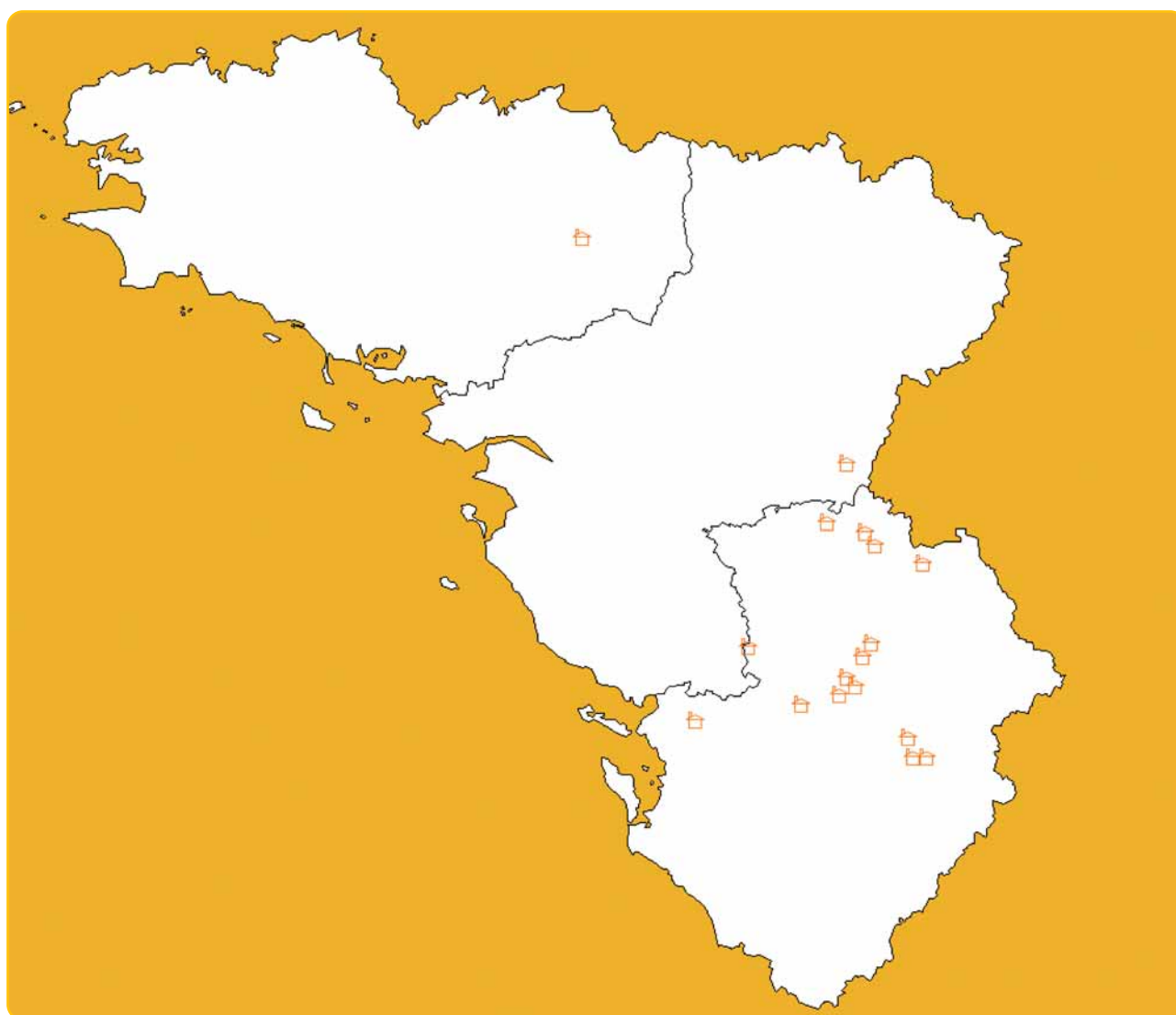
Dans ce contexte, le réseau d'élevage caprin Poitou-Charentes a conduit des enquêtes auprès de 17 grands troupeaux ( plus de 400 chèvres) pour mieux connaître le fonctionnement et les performances techniques et économiques de ce type d'exploitation. Les principales questions auxquelles le réseau souhaitait répondre avec ces enquêtes étaient les suivantes :

- Origine et mise en place du troupeau
- Quelle main d'œuvre et quelle organisation du travail ?
- Quelles pratiques, quelles techniques ?
- Quels équipements ? quels investissements ?
- Quels résultats techniques ?
- Quels résultats économiques ? quelle rentabilité ?
- Quel positionnement en terme de durabilité (économique, sociale et environnementale)
- Points forts et points faibles
- Spécificités/autres troupeaux....

> **Tableau 3 : Les troupeaux de 400 chèvres et plus en Poitou-Charentes, Vendée, Maine et Loire et Bretagne – Campagne 2008**

Source : EDE

	Entre 400 et 800 chèvres	Plus 800 chèvres	Plus de 10 chèvres
Charente	11	1	127
Charente Maritime	8	1	129
Deux Sèvres	96	14	780
Vienne	39	10	282
Vendée	60	4	250
Maine et Loire	14	0	162
Bretagne	18	2	94
<b>Total</b>	<b>246</b>	<b>32</b>	<b>1 824</b>



## CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES

Les exploitations enquêtées comptent en moyenne 686 chèvres, 173 hectares de SAU dont 91 hectares de cultures de vente. Elles sont conduites par 4,6 UMO dont 1,8 UMO salariées. La moitié d'entre elles sont des GAEC et près de 30 % sont exploitées en individuel.

Près de deux élevages sur trois sont spécialisés. La majorité de ces exploitations livrent leur lait en laiterie, deux d'entre elles transforment tout ou partie de leur production.

Ces exploitations ont des historiques assez variés. Trois types ont été identifiés :

- **Type I : Des grandes structures caprines "historiques"**

Ces exploitations familiales avaient des troupeaux caprins de grande taille avant 2000. On peut parler ici de sagas familiales.

Ces exploitations sont les plus grandes. Elles emploient en moyenne le plus de main d'œuvre et presque autant de main d'œuvre salariée que familiale. Elles détiennent les plus grands troupeaux, la moitié d'entre elles ont des troupeaux d'au moins 1 000 chèvres. Elles sont également les moins spécialisées.

### GAEC LA ROCHE RUFFIN, 5.5 UMO DONT 2 UMO SALARIÉES, 1 000 CHÈVRES, 215 HA SAU, UNE HISTOIRE DE FAMILLE...

*La création de l'exploitation remonte à 1937, nos grands parents possédaient déjà 30 chèvres. Ensuite nos parents se sont installés en conservant les 30 chèvres et en complétant le cheptel avec 20 vaches laitières et 70 ha en 1963.*

*La première chèvrerie, 100 places, a été construite en 1970 puis une deuxième de 200 places en 1981.*

*Quatre ans plus tard, Thierry le premier fils s'installe avec les parents. Une chèvrerie de 100 places est construite pour un troupeau de 300 chèvres et le parcellaire passe à 110 ha.*

*En 1988, les vaches sont vendues et le troupeau caprin passe à 400 chèvres puis 500 en 1991 (construction d'une autre chèvrerie de 200 places).*

*En 1991, les 2 autres fils s'installent.*

*En 1992, une chèvrerie de 400 places est construite ainsi qu'un hangar à fourrage.*

*L'exploitation compte alors 5 UMO familiales pour 215 ha et 900 chèvres.*

*"Aujourd'hui les parents sont à la retraite et nous avons atteint un troupeau de 1000 chèvres. Un bâtiment chevreux de 1000 places a été construit en 2007 pour faire de l'engraissement. Il y a 2 salariés à temps complet sur l'exploitation.*

*L'augmentation de cheptel s'est faite progressivement avec à chaque fois l'objectif de sortir un revenu suffisant pour installer les associés. Malgré l'augmentation de la taille du troupeau, la conduite est restée similaire en lots de 50 chèvres et toujours avec un souci de produire au maximum l'alimentation..."*



- Type 2 : Des grandes structures associatives s'étant agrandies plus récemment

Ces structures sont les plus familiales. Elles sont également pour la plupart diversifiées. Elles se sont agrandies lors d'une installation ou lors d'un réinvestissement pour améliorer l'outil de travail. Elles n'ont pas encore toutes atteint leur rythme de croisière. La taille des troupeaux a (ou est en train) le plus souvent doublé voire triplé en l'espace de 5 ans. Il semble même que parfois le niveau des investissements a entraîné un accroissement de l'effectif plus important que prévu initialement. La moitié des exploitations de ce groupe ont des projets à plus de 1 000 chèvres.

### **GAEC LES TILLEULS, 4 UMO DONT 1 UMO SALARIÉE, 600 CHÈVRES, 79 HA SAU, TRANSFORMATION FROMAGÈRE, INSTALLATION AVEC UN HORS CADRE FAMILIAL...**

*Dimitri est arrivé lors de son stage en exploitation en BTS ASCE, il ne connaissait pas la production caprine mais celle-ci lui a beaucoup plus (contact avec les animaux, organisation de travail ...). Ces stages auparavant s'étaient déroulés dans le maraîchage. La structure comptait environ 250 chèvres avec transformation fromagère.*

*Chantal et Patrick voyant que Dimitri était très intéressé par la production lui demande s'il souhaiterait s'installer avec eux. Dimitri est très séduit par cette proposition et engage une réflexion, de son côté, il a toujours rêvé de s'installer mais pas tout seul.*

*Chantal et Patrick ont toujours voulu transmettre leur exploitation mais aucun de leurs enfants étaient intéressés par ce projet. Chantal était salariée de l'EARL, cela lui a permis également de passer associée du GAEC.*

*Les objectifs de la nouvelle structure sont les suivants :*

- Faire vivre 4 personnes soit les 3 associés et la salariée à la fromagerie.
- Obtenir un confort de vie, c'est-à-dire, prendre des congés et travailler un week-end sur 2, que Chantal et Patrick n'ont jamais eu quand ils étaient en EARL.



**EARL LA VALLÉE DU THEU, 2 UMO, 500 CHÈVRES (PROJET À 1 000 CHÈVRES EN COURS), 61 HA, INSTALLER SON SALARIÉ ET DIMENSIONNER SON TROUPEAU EN FONCTION DES CHOIX TECHNIQUES...**

“Je me suis installé en 1978 en GAEC avec mon père sur 60 ha avec 30 vaches allaitantes et 200 brebis. 10 ans plus tard, mon père part en retraite, j'arrête le mouton et construit une chèvrerie de 120 places. En 1990, j'embauche un salarié et en 1994 j'agrandis la chèvrerie pour passer à 300 chèvres.

C'est à l'installation du salarié que nous décidons d'augmenter le cheptel à 1000 chèvres.

Le choix de l'augmentation a été fait pour installer le salarié puisqu'il est difficile de trouver du foncier (toujours 60ha de SAU). Le nombre de chèvres a été conditionné par les choix techniques. Nous voulions un roto pour pouvoir travailler seul le weekend end. De plus, le parcellaire ne permettait pas de produire l'alimentation sur la ferme donc nous avons fait l'étude économique avec de l'aliment acheté en totalité.

Pour pouvoir gérer un troupeau de 1000 à 2 UMO nous avons fait le choix de simplifier au maximum le système.

- roto de traite 64 places en traite extérieur
- aliment unique distribué à volonté
- lot unique.

Au niveau des investissements nous avons fait le choix d'un tunnel pour loger les animaux notamment parce que c'est un bâtiment qui permet d'éviter les fortes variations de températures. Des volets d'aération et des extracteurs permettent de maintenir une bonne ambiance de bâtiment. De plus, la construction de ce type de bâtiment est rapide.

Les mises bas s'étalent sur toute l'année pour produire du lait en continue, le roto tourne 365 jours par an.

Si c'était à refaire nous referions pareil tout en sachant qu'en cas de fortes variations des prix de l'aliment ou du lait il faudra s'adapter.”

**GAEC DE FAYOLLE, 4 UMO DONT 2 UMO SALARIÉE, 454 CHÈVRES (PROJET À 1 400 CHÈVRES EN COURS), 121 HA SAU, AGRANDIR LE TROUPEAU POUR SE REMOTIVER, PLUS DE TRÉSORERIE ET DAVANTAGE DE TEMPS LIBRE...**

A 40 ans, Olivier et Didier exploitent 120 hectares et un troupeau de 200 chèvres conduites dans de vieux bâtiments. L'exploitation est en vitesse de croisière et les annuités sont faibles. Mais les exploitants souhaitent plus de temps libre, trouver de nouvelles motivations dans leur travail, améliorer la trésorerie de l'exploitation tout en sécurisant l'avenir. Très vite un projet de 500 chèvres est étudié mais le raisonnement évolue vers un troupeau de 700 chèvres car les éleveurs souhaitent optimiser le temps de traite et investir dans un matériel permettant de hautes cadences de traite.

En 2006, un bâtiment de 700 places est construit. La salle de traite est choisie pour assurer une éventuelle évolution du troupeau. Les éleveurs investissent dans un roto de traite de 60 places, et dans un distributeur de concentrés. Par ailleurs, la ration de base est de la paille et le système de distribution est adapté pour optimiser à la fois le temps de travail et la place en bâtiment.

Les résultats techniques sont au delà des prévisions la première année de fonctionnement et les éleveurs décident de mettre en ouvre leur 2ème projet. La capacité d'accueil est doublée et 700 chevrettes sont achetées en 2008. Le potentiel est de 1400 chèvres. L'investissement global est de 742 € par place.



• **Type 3 : Des structures individuelles avec salariées**

Ces structures ont la particularité d'être gérées par une seule personne. Elles emploient de la main d'œuvre salariée, de 0.5 à 4 UMO. Elles sont plus spécialisées que les exploitations des deux groupes précédents avec des surfaces beaucoup plus petites et un nombre de chèvres par UMO plus important.



**EARL DE LA VONNE, 5 UMO dont 4 UMO salariée, 750 (PROJET À 1000 CHÈVRES EN COURS), ACTIVITÉ DE VENTE DE REPRODUCTEURS EN PARALLÈLE, S'INSTALLER AVEC DES SALARIÉS....**

*Après plusieurs années de salariat, Jérôme intègre l'exploitation familiale en 2005. Son père est à la fois éleveur caprin et gère une pépinière de chevrettes. Afin de préparer et de faciliter la transmission en prévision de la retraite de Monsieur Clochard, une EARL est créée pour distinguer l'atelier laitier de l'activité vente de reproducteurs.*

*En 2006, l'ensemble du troupeau est vendu. Jérôme s'installe, la même année, en achetant la chèvrerie vide et 750 chevrettes indemnes CAEV. Sur les années 2006 – 2007, il travaille en partenariat avec son père sur l'activité pépinière de chevrettes qu'il reprendra à son compte en 2008.*

*« Pourquoi le choix des salariés ? « Je ne souhaitais pas travailler seul et en même temps, je souhaitais rester mon propre chef dans les prises de décision. Aujourd'hui, avec davantage de recul, mon point de vue a évolué. Pour me libérer du temps, je souhaiterais embaucher « un bras droit » et pourquoi pas m'associer».*

> **Tableau 4 : Caractéristiques des exploitations enquêtées**

	Type 1 Des grandes structures caprines "historiques"	Type 2 Des grandes structures associatives s'étant agrandies plus récemment	Type 3 Des structures individuelles avec salariées	Ensemble grands troupeaux	Réseau d'élevage Poitou-Charentes, Vendée et Maine et Loire
Nombre d'élevages	6	6	5	17	40
UMO totales	6,6	4,4	2,7	4,6	2,2
Dont UMO familiales	3,6	3,5	1	2,8	1,8
Dont UMO salariées	3	0,9	1,7	1,8	0,4
Ha SAU	302	141	38	168	80
Ha cultures de vente	169	88	16	95	43
Nombre de chèvres	886	591	560	686	261
Lait produit	697 200	508 300	474 200	564 900	224 100
Ha SAU par UMO totales	39	31	20	31	37
Nombre de chèvres par UMO totales	147	151	233	177	133

Concernant l'atelier caprin, la dimension par travailleur est un peu plus importante en grand troupeau que dans les exploitations du réseau avec 44 chèvres de plus en moyenne. En revanche, ces exploitations sont plutôt plus spécialisées, elles travaillent moins d'hectares.



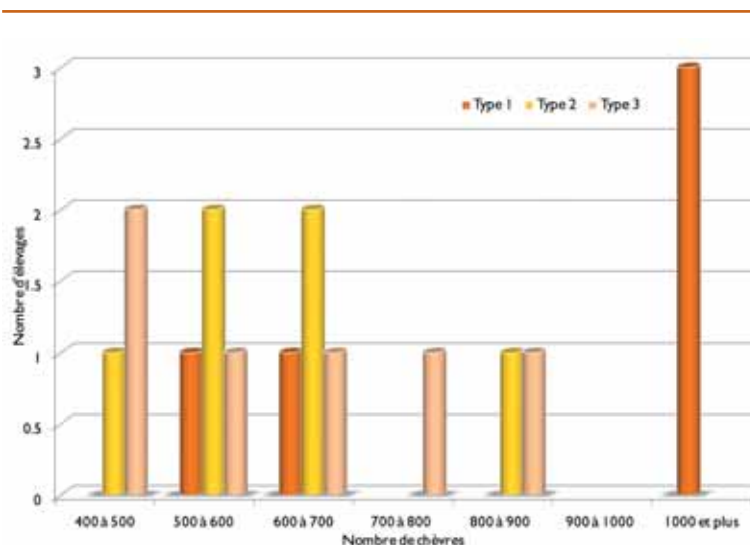
Les éléments mis en avant pour expliquer le choix d'un « grand troupeau » sont les suivants ;

- augmenter le revenu pour faire face à une installation, pour pouvoir embaucher;
- améliorer la productivité du travail, le temps et les conditions de travail grâce à des investissements (bâtiment, salle de traite, équipements pour distribuer l'alimentation...).et/ou à l'embauche de personnel.

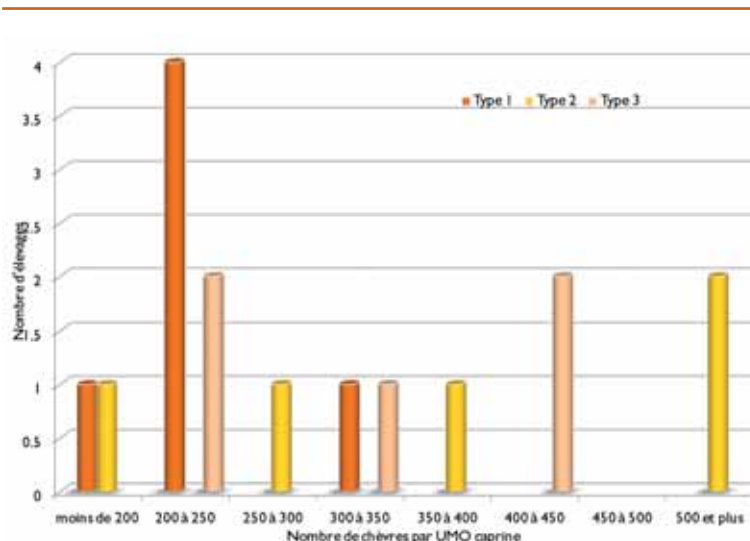
La montée en effectifs est rarement simple. Dans près de 30 % des élevages, l'augmentation de la taille du troupeau s'est faite par croit interne. Mais l'absence de tri sur les chevrettes pénalise souvent le niveau de production du troupeau. 40 % des élevages ont acheté des chevrettes à l'extérieur avec plus ou moins de réussite. Il semble en effet difficile de trouver des animaux "sains" et à bon potentiel génétique sur de tels effectifs et dans peu d'élevages. Les pertes ont été importantes dans trois élevages. Quelques éleveurs soulignent aussi des difficultés d'adaptation en salle de traite.



> Figure 1 : Répartition des élevages selon la taille des troupeaux



> Figure 2 : Répartition des élevages selon le nombre de chèvres par UMO caprine



### Qu'est ce qu'un grand troupeau pour vous ?

Les réponses des éleveurs à cette question sont très diverses, les éleveurs répondent en nombre de chèvres par UMO (de 150 à 400 chèvres par UMO suivant les réponses) ou en valeur absolue (de 500 à 1000 chèvres et plus suivant les réponses). Un des éleveurs à plus de 1 000 chèvres considère que son troupeau n'est pas un grand troupeau, "j'ai toujours eu des lots de 50 chèvres et la main d'œuvre a évolué avec...".

Un autre éleveur estime que la réponse à cette question est à mettre en lien avec le temps passé dans l'élevage et la main d'œuvre nécessaire. "350 chèvres, c'était un grand troupeau dans la configuration ancienne, les 1000 chèvres, c'est pas plus gros que les 350 chèvres auparavant mais cela nécessite une autre organisation...".

## MAIN D'OEUVRE ET ORGANISATION DU TRAVAIL AU SEIN DE L'ATELIER CAPRIN

Concernant la productivité du travail au niveau de l'atelier caprin, le nombre moyen de chèvre par UMO se situe aux alentours de 300 d'après une estimation (sans quantification précise du temps) de la main d'œuvre affectée à la conduite de l'atelier caprin et à la gestion des surfaces fourragères. Mais ce chiffre masque une grande disparité, on peut distinguer trois classes d'élevages :

- 150 à 250 chèvres par UMO, 10 élevages  
Ces exploitations sont majoritairement des structures diversifiées avec de la disponibilité en main d'œuvre. Elles se caractérisent par :
  - Une alimentation à dominante fourragère,
  - Une conduite en lots,
  - La pratique de l'insémination artificielle pour la moitié d'entre eux,
  - Des salles de traite essentiellement en épi.

- 300 à 400 chèvres par UMO, 5 élevages
- Au delà de 500 chèvres par UMO, 2 élevages  
Les exploitations de ces deux classes sont plus spécialisées que les précédentes. Elles se caractérisent par
  - Une simplification de l'alimentation avec de nombreux systèmes « paille »,
  - Une reproduction majoritairement sur saillie naturelle,
  - Des rotos de traite.

Les deux élevages au delà de 500 chèvres par UMO caprine sont les seuls qui gèrent leur troupeau en lot unique et qui achètent tout ou partie de leur renouvellement.

## GAEC DES HAUTES MARETTES, 4 ASSOCIÉS SOIT 3.5 UMO, 820 CHÈVRES (PROJET À 1000 CHÈVRES), 84 VACHES LAITIÈRES, 150 HA DE SAU, ORGANISER LE TRAVAIL D'ASTREINTE POUR QU'IL PUISSE ÊTRE ASSURÉ PAR UNE SEULE PERSONNE...

*Si la ration sèche a été conservée, elle a évolué dans sa constitution et son mode de distribution. Le bouchon de luzerne a été remplacé par du déshydraté de luzerne en brins longs. La trémie mobile pour distribuer les concentrés a disparu au profit du râtelier. Des râteliers sont présents sur l'aire paillée et sont approvisionnés en balles de luzerne déshydratée brins longs deux fois par semaine (les mardi et vendredi) en même temps que le paillage. Les concentrés sont distribués en salle de traite (2X600g).*

*La traite avec un roto 64 places nécessite 4h30 par jour tout au long de l'année, elle est effectuée par une seule personne.*

*En matière de reproduction, seules 250 chèvres mettent bas, les autres sont conduites en lactation longue.*

*Deux tiers du renouvellement, soit environ 200 chevrettes est acheté tous les ans.*



La plupart des exploitations enquêtées ont construit des bâtiments plus fonctionnels ou modernisé les bâtiments avec l'agrandissement du troupeau. En parallèle, ils ont revu l'équipement de traite.



## Chantier de traite

La moitié de ces grands élevages sont équipés de roto, 24 pour le plus petit à 64 postes. Les autres sont équipés de salle de traite épi, 30 à 50 postes. Sept éleveurs sur les 17 enquêtés traitent à deux UMO ; Le temps consacré à chaque traite dépasse deux heures dans la plupart des élevages.



## Alimentation

La plupart des éleveurs ont mécanisé la distribution de tout ou partie de l'alimentation avec l'acquisition de mélangeuses, de dérouleuse et de distributeurs mobiles de concentrés.

Malgré tout, le temps consacré à l'alimentation est très variable d'un élevage à un autre, il varie de moins d'une heure à 8 heures par jour. La moitié des éleveurs consacrent entre 2 et 3 heures par jour à l'alimentation. Les élevages qui passent plus de 6 heures par jour à l'alimentation sont dans des situations particulières : affouragement en vert, disponibilité en main d'œuvre salariée, disfonctionnement du distributeur de concentrés...



## Autres tâches

La taille des onglons est réalisée dans tous les élevages sauf un, soit par un pareur, soit par l'éleveur lui-même.

Dans la plupart de ces grands troupeaux caprins, on trouve une organisation sans spécialisation des tâches au sein de l'atelier caprin. Chacun est capable d'assumer toutes les tâches.

Il n'y a pas de polyvalence dans quatre élevages et les éleveurs estiment que c'est une fragilité du système : équilibre du travail, remplacement, monotonie, vision globale de l'atelier...

Quand il y a d'autres ateliers, transformation, céréales, vaches laitières..., il n'y a en général pas de polyvalence entre ateliers. Ce qui peut avoir quelques inconvénients : équilibre dans les temps de travaux, vision globale du système...

Un des enquêtés en structure individuelle souligne la charge mentale que pèse la gestion à un seul d'une telle dimension d'exploitation.

Les éleveurs s'estiment surchargés trois mois sur douze, cette période correspond aux mises bas. Pendant cette période, certains embauchent de la main d'œuvre saisonnière, d'autres annualisent le temps de travail des salariés pour mieux y faire face. Le semis et la récolte du maïs ensilage, le pressage et ramassage de la paille font aussi partie des périodes de pointe.

La plupart des éleveurs enquêtés sont en structure sociétaire, ce qui permet une certaine souplesse dans l'organisation du travail. Les associés parviennent à se libérer du temps pour les week-ends. Ils s'organisent aussi pour prendre des vacances, une à trois semaines par an. D'un point de vue travail, tous les élevages enquêtés n'ont pas encore atteint leur rythme de croisière, certains souhaitent :

- Moins de stress,
- Réduire encore le temps consacré au travail d'astreinte,
- Prendre une semaine de plus de congés.

Dans ces structures majoritairement familiales, l'organisation du travail et les prises de décision ne sont pas forcément toujours très formalisés.



### **EARL DE LA VONNE, 5 UMO DONT 4 UMO SALARIÉES POUR DEUX ATELIERS...**

Jérôme travaille avec 4 ouvriers sur un atelier de 1000 chèvres et une pépinière de chevrettes. Le temps de travail est annualisé pour réaliser 35 heures de travail par semaine. Le travail est organisé en 2 équipes de 2 personnes. Les binômes sont toujours les mêmes, ils travaillent indifféremment sur les 2 ateliers, le programme est défini annuellement. Le temps consacré à chaque atelier est réparti équitablement. A partir du vendredi et jusqu'au lundi, seules 2 personnes travaillent.

Jérôme gère tout l'administratif de l'atelier caprin et de la pépinière et remplace les salariés absents. Les salariés ont 5 semaines de congés par an et un week-end de permanence sur 2.

### **GAEC DE FAYOLLE, 4 UMO DONT 2 UMO SALARIÉES, ORGANISATION DU TRAVAIL, RÉPARTITION DES TÂCHES, PLANIFICATION DU TRAVAIL ET COMMUNICATION, POUR UN BON FONCTIONNEMENT...**

Les deux associés s'occupent indifféremment des deux ateliers (caprins et céréales). Cependant, Didier gère davantage l'atelier caprin et s'occupe pour une bonne part du travail administratif tandis qu'Oliver gère plutôt les cultures. Les deux salariés effectuent le travail de manière indifférente sur les cultures et les chèvres. Chacun des associés ou salariés est autonome pour la traite et le fonctionnement de la pailleuse. Le distributeur gère le reste pour l'alimentation. Cette autonomie permet de gérer plus efficacement les congés des salariés et le temps libre des associés notamment pour les fins de semaine. Les week end sont organisés avec deux équipes de deux (un salarié et un associé) qui travaillent un week end sur deux.

Le suivi d'un troupeau par plusieurs personnes nécessite la mise en place d'enregistrements des événements afin que chacun ait toujours en main les éléments nécessaires au moment de sa prise de

service et pour assurer le suivi administratif des animaux. C'est pourquoi divers moyens d'enregistrement sont à l'essai afin d'optimiser l'ensemble avec notamment la mise en place d'un ordinateur portable en chèvrerie (enregistrement des sorties, des mortes, des volumes de lait, des résultats d'échographies et des événements divers : panne de distributeur, retour des chaleurs, changement des pièces de machine à traire...). Les interventions sanitaires sont notées sur papier

### **GAEC DES HAUTES MARETTES, 4 ASSOCIÉS SOIT 3.5 UMO, GÉRER EUX TROUPEAUX LAITIERS...**

L'exploitation dispose de 3.5 UMO. Chacun est responsable d'un atelier : les chèvres pour Frank, les cultures pour Jacques, les vaches laitières pour Daniel, la traite du soir et les génisses pour Janine qui est à mi temps. Quand il y a peu de travaux dans les champs, Jacques vient en appui aux chèvres.

Chaque associé a des heures de travail fixe (fin de la journée à 18h30) et dispose de 3 semaines de congés payés, d'un weekend de deux jours ou de 2.5 jours toutes les 3 semaines.

Chaque journée se termine par une réunion informelle entre associés pour faire le point et préparer le lendemain. Sinon le GAEC se réunit de façon plus formelle tous les mois. Pour faire passer l'information, il y a aussi un tableau d'affichage dans le bureau.

## **CONDUITE DE L'ATELIER CAPRIN**

Le fonctionnement et la conduite de ces grands troupeaux caprins sont aussi divers que ceux des autres troupeaux. Si effectivement, un certain nombre d'entre eux ont misé sur la simplification du système, d'autres ont des systèmes aussi « complexes » que ceux des troupeaux de plus petite taille

### **Conduite du troupeau et gestion des lots**

Concernant la conduite des grands troupeaux, on observe deux grands types de conduite.

Des éleveurs qui maintiennent une conduite en lots, ces éleveurs sont les plus nombreux. L'allotement est réalisé en fonction de la date des mises bas, de l'âge des chèvres... Le nombre de lots de chèvres adultes varie de 3 à 20 lots suivant les élevages et le nombre de chèvres par lot de 30 à 190 chèvres. Deux éleveurs ont opté pour le lot unique.

Les taux de réforme et renouvellement, les critères de réformes sont les mêmes que dans l'ensemble des élevages.

Les chevrettes sont le plus souvent élevées en lots suivant leur âge et leur poids.

## Stratégie de reproduction

Les périodes de mises bas sont variables : une seule période de mises bas pour 3 élevages, deux périodes de mises bas pour 5 élevages et des mises bas étalées dans 5 élevages.

Mais contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, seuls deux éleveurs ont toutes leurs mises bas en saison. Les autres désaisonnent tout ou partie de leur troupeau.

La plupart des enquêtés maîtrisent leurs périodes de mises bas. Seuls deux éleveurs souhaiteraient des mises bas plus groupées.

Sept éleveurs sur les 17 enquêtés pratiquent les lactations longues sur 15 à 20% du troupeau. Ils sont aussi nombreux à pratiquer l'insémination artificielle.

Un élevage à 1000 chèvres ne tarit pas les animaux

### **GAEC LES PIERRIÈRES, 3 UMO, 570 CHÈVRES, 106 HA DE SAU...**

*“Nous avons toujours fait de l'IA sur la totalité de notre troupeau dans un souci d'amélioration constante de la génétique de notre troupeau. De plus c'est pour nous très important de choisir les chevrettes que l'on élève et pouvoir vendre de la génétique dans d'autres troupeaux qui en ont besoin.*

*En passant de 200 à 600 chèvres, le chantier d'IA nous a préoccupé la première fois : comment s'y prendre ?, combien de chèvre en même temps ?.. Notre objectif est de grouper au maximum les mises bas. En effet, on préfère mobiliser la main d'œuvre à 100% sur 15 jours que de traîner dans le temps et d'être mobilisés longtemps sur les mises bas.*

*Nos règles de réussite pour un chantier d'IA c'est l'organisation et la main d'œuvre suffisante.*”

*Pour réaliser 440 IA, 3 chantiers ont été organisés tous les 4 jours, 2 de 110 et un de 200 chèvres.*

*Pour 200 chèvres :*

➤ *5 personnes pendant 2 heures pour les injections*

➤ *le jour des IA sur une matinée:*

- *2 inséminateurs qui décongèlent*
- *2 qui inséminent*
- *4 porteurs*
- *2 pointeurs (+repérage des numéros)*

*“Au préalable, je prépare les tableaux avec le numéro de mes chèvres.”*

*“Pour mobiliser assez de main d'œuvre, la famille prête main forte sinon on pense à l'entraide entre voisins ou entre éleveurs.*

*Il a été aussi simple d'inséminer les 200 chèvres que 110 donc pour la prochaine fois, on fera les 500 chèvres en 2 lots. De plus, il est plus simple de mobiliser la main d'œuvre 2 matinées au lieu de 3.”*

*“Au moment de la mise bas, il y a une personne qui reste aux chevreaux toute la journée et 2 autres personnes qui traitent, donnent l'alimentation et apportent les soins à la mise bas, une 4e personne est disponible pour aider ponctuellement en cas de besoin”.*

*“Nous avons un taux de réussite qui se maintient autour des 70%, pas de différence avec le petit troupeau d'avant.*

*Nous sommes très satisfaits de l'IA et soulagés de constater que du moment qu'un chantier est bien préparé, le nombre de chèvres n'est pas le plus important.”*



## Alimentation

La plupart des éleveurs enquêtés travaillent en ration sèche avec paille ou foin. Trois élevages sont en système « ensilage de maïs » et le plus gros élevages fromagers pratique l'affouragement en vert et a adopté l'ensilage de céréales immatures.

Le choix du système alimentaire est à mettre en lien avec la disponibilité en surfaces des exploitations. Avec l'agrandissement du troupeau, des éleveurs ont adopté des rations faisant plus appel aux concentrés et déshydratés pour simplifier le travail et parce que structurellement, ils n'avaient plus les moyens d'être autonomes.

Les pratiques en matière de distribution de l'alimentation sont très diverse et plus ou moins simplifiées. Le nombre de repas de concentrés est compris entre 2 et 6 et le nombre de repas de fourrages entre 1 et 5.



## RÉSULTATS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

### Résultats de l'atelier caprin

Les grands troupeaux enquêtés ont en moyenne presque le même litrage par chèvre que les élevages du réseau caprin Poitou-Charentes, Vendée et Maine et Loire.

Les principaux problèmes sanitaires rencontrés sont des problèmes pulmonaires sur chevrettes à relier soit à une mauvaise ambiance dans les bâtiments soit au mélange de lots en provenance de différents élevages. A l'exception de ces problèmes rencontrés à la mise en place du troupeau, ces élevages n'ont ni plus, ni moins de souci que les autres.

Certains de ces élevages ont eu à faire face à des accidents métaboliques : listériose, acidose, entérotoxémie...

Parmi les éleveurs enquêtés, tous n'ont pas aujourd'hui la même maîtrise de leur élevage. Si un des éleveurs dit que ses résultats techniques se sont améliorés avec l'agrandissement du troupeau grâce

au nouveau bâtiment et à l'achat de chevrettes avec des garanties sanitaires, d'autres rencontrent davantage de difficultés pour maintenir le niveau de production, sur le plan sanitaire, pour maîtriser la reproduction...

> **Tableau 5 : Les résultats de l'atelier caprin**

	<b>Ensemble des grands troupeaux</b>	Réseau d'élevage Poitou-Charentes, Vendée et Maine et Loire
Nombre d'élevages	<b>17</b>	40
Nombre de chèvres	<b>680</b>	261
Nombre de chèvres par UMO caprine	<b>306</b>	162
Lait produit	<b>564 900</b>	224 100
Lait par chèvre	<b>828</b>	859
Marge brute par chèvre	<b>281</b>	289
Marge brute aux 1 000 litres	<b>338</b>	333

Les résultats technico économiques sont en moyenne proches des résultats observés dans les élevages du réseau.

La variabilité des résultats est très forte, du simple au double pour le lait par chèvre, de 1 à 2.5 pour la marge brute par chèvre.

Les élevages avec plus de 300 chèvres UMO caprine obtiennent en moyenne 33 euros de marge en moins par chèvre malgré un litrage plus élevé (50 litres de plus par chèvre). Ce résultat est à relier au système alimentaire mis en place dans ces élevages qui si il permet une amélioration de la productivité du travail est plus gourmand en intrants.



> **Tableau 6 : Les résultats de l'atelier caprin selon le type de grands troupeaux**

	Type 1 Des grandes structures caprines "historiques"	Type 2 Des grandes structures associatives s'étant agrandies plus récemment	Type 3 Des structures individuelles avec salariées	Ensemble
Nombre d'élevages	6	6	5	17
Nombre de chèvres	886	591	560	686
Nombre de chèvres par UMO caprine	220	394	322	306
Lait produit	697 200	508 300	474 200	564 900
Lait par chèvre	798	864	822	828
Marge brute par chèvre	284	296	261	281
Marge brute aux 1 000 litres	352	345	313	338

> **Tableau 7 : Les résultats de l'atelier caprin selon le nombre de chèvres par UMO caprine**

	150 à 250 chèvres par UMO	300 chèvres par UMO	500 chèvres et plus par UMO	Ensemble
Nombre d'élevages	10	5	2	17
Nombre de chèvres	725	619	657	686
Nombre de chèvres par UMO caprine	207	369	595	306
Lait produit	584 400	534 700	542 900	564 900
Lait par chèvre	814	864	812	828
Marge brute par chèvre	294	260	262	281
Marge brute aux 1 000 litres	361	298	323	338

> **Tableau 8 : Les résultats économiques**

	Ensemble des grands troupeaux	Réseau d'élevage Poitou-Charentes, Vendée et Maine et Loire
Nombre d'élevages	17	40
Produit brut total	608 900	222 900
Produit brut par UMO totales	129 700	106 300
Produit brut par UMO familiale	240 100	138 600
% CO sur produit brut total	41	39
% CS avant amortissements et frais financiers sur produit brut total	36	29
EBE	166 600	74 900
EBE par UMO familiale	67 800	45 500
% EBE sur produit brut total	28	33
% annuités sur produit total	15	12
Revenu disponible par UMO familiale	31 300	24 200

Les grands troupeaux enquêtés engagent en moyenne plus de charges opérationnelles et surtout plus de charges de structure (charges salariales) que les exploitations du réseau. Leur efficacité économique est inférieure mais ces exploitations rémunèrent en moyenne mieux leur main d'œuvre familiale grâce à une plus grande productivité de la main d'œuvre.

> **Tableau 9 : Les résultats économiques selon le type d'exploitation**

	Type 1 Des grandes structures caprines "historiques"	Type 2 Des grandes structures associatives s'étant agrandies plus récemment	Type 3 Des structures individuelles avec salariées	Ensemble
Nombre d'élevages	6	6	5	17
Produit brut total	868 500	618 100	310 900	608 900
Produit brut par UMO totales	123 700	145 300	121 100	129 700
Produit brut par UMO familiale	225 300	188 500	310 900	240 100
% CO sur produit brut total	42	39	44	41
% CS avant amortissements et frais financiers sur produit brut total	44	34	29	36
EBE	175 200	228 400	94 400	166 600
EBE par UMO familiale	44 900	67 600	94 400	67 800
% EBE sur produit brut total	21	37	27	28
% annuités sur produit total	14	13	20	15
Revenu disponible par UMO familiale	18 200	44 200	34 300	31 300

 > **Tableau 10 : Les résultats économiques selon le nombre de chèvres par UMO caprine**

	150 à 250 chèvres par UMO	300 à 400 chèvres par UMO	500 chèvres et plus par UMO	Ensemble
Nombre d'élevages	10	5	2	17
Produit brut total	741 600	409 600	391 800	608 900
Produit brut par UMO totales	125 100	125 600	195 900	129 700
Produit brut par UMO familiale	226 100	278 400	195 900	240 100
% CO sur produit brut total	39	45	49	41
% CS avant amortissements et frais financiers sur produit brut total	41	27	31	36
EBE	192 400	14 900	116 600	166 600
EBE par UMO familiale	56 700	90 600	58 300	67 800
% EBE sur produit brut total	27	28	30	28
% annuités sur produit total	13	20	11	15
Revenu disponible par UMO familiale	29 500	33 800	36 700	31 300

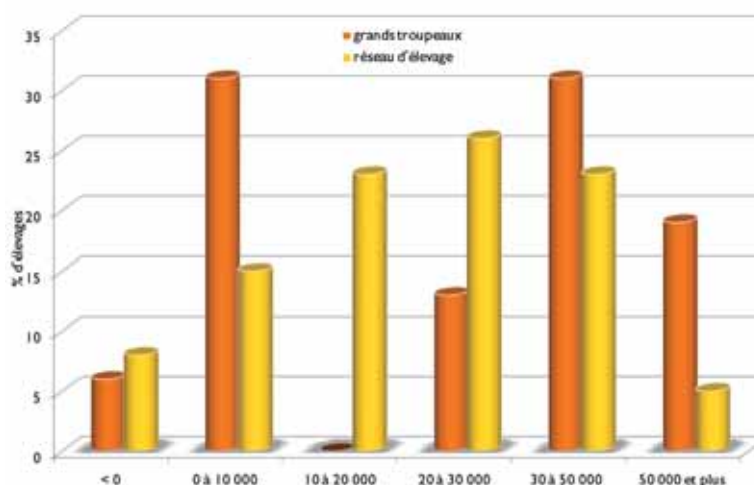




La variabilité des revenus est également très forte pour ces élevages avec 37 % des élevages dégagant moins de 10 000 euros par UMO familiale mais en parallèle la moitié d'entre eux dégagant plus de 30 000 euros.

La tranche intermédiaire des revenus comprises entre 10 et 30 000 euros est très peu représentée alors qu'elle concerne près de la moitié des exploitations du réseau d'élevage.

> Figure 3 : Répartition des exploitations selon le revenu disponible par UMO familiale



> Tableau 11 : Analyse de la variabilité des revenus

Les revenus les plus faibles 5 élevages		Les revenus les meilleurs 5 élevages
130 000 €	Produit brut par UMO totales	132 200 €
48 %	% CO sur produit brut total	33 %
708 litres	Lait par chèvre	901 litres
228 €	Marge brute par chèvre	314 €
38 %	% CS avant amortissements et frais financiers sur produit brut total	39 %
28 200 €	EBE par UMO familiale	85 800 €
18 %	% EBE sur produit brut total	36 %
14 %	% annuités sur produit total	12 %
4 700 €	Revenu disponible par UMO familiale	55 400 €

L'analyse de la variabilité des revenus au sein des grands troupeaux montre que c'est l'efficacité économique et en particulier l'optimisation des résultats de l'atelier caprin qui fait la différence.

*Remarque : tous les troupeaux enquêtés n'étant pas en rythme de croisière, il serait utile de recueillir les résultats techniques et économiques des exploitations sur plusieurs années.*



## Durabilité des grands troupeaux

Sur le plan économique, les grands troupeaux, sous réserve d'une bonne maîtrise, dégagent de bons revenus. La question de la transmission, en particulier dans les grands troupeaux peut être difficile compte tenu du montant de la reprise. Dans les structures sociétaires si l'aspect économique est moins problématique, le remplacement d'un associé, l'intégration d'un nouvel associé doit être longuement réfléchi pour assurer la pérennité de la structure.

Sur le plan social, ces élevages même s'ils sont en valeur absolue employeur de main d'œuvre, mobilisent davantage de moyens de production que des structures plus modestes pour dégager un revenu.

D'un point de vue temps et conditions de travail, ces grands troupeaux sont plutôt bien positionnés.

Enfin sur le plan environnemental, les grands troupeaux spécialisés sont très consommateurs en énergie compte tenu de l'importance de leurs intrants.

## Conclusion

Une grande diversité de systèmes et de résultats.

Une mise en place souvent difficile : problèmes sanitaires, bâtiments pas prêts ou non adaptés...

Des systèmes alimentaires souvent simplifiés mais plus coûteux et plus dépendants de la volatilité des prix.

Des conduites de troupeau souvent aussi complexes que dans des troupeaux moins grands : gestion en lots, plusieurs périodes de mises bas...

En matière de reproduction, une place importante de la lactation longue, achat du renouvellement et donc pas d'élevage de chevrettes dans les deux élevages qui ont la plus grande productivité du travail.

Efficacité dans le travail chez la plupart grâce à des bâtiments fonctionnels et des équipements performants pour la traite et l'alimentation.

Du revenu grâce à une forte productivité du travail mais une efficacité plus faible que dans les troupeaux moins grands.

Des performances laitières hétérogènes qui conditionnent le revenu.

Des résultats techniques et économiques à suivre dans le temps.



# Carnet d'adresses

## > Unité de programmes « Réseaux d'élevage caprins »

Nicole Bossis  
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Centre,  
Limousin  
Tel : 05 49 44 74 94 - Fax : 05 49 46 79 05  
@ : nicole.bossis@inst-elevage.asso.fr

Harmony BOUTIN  
Chambre d'Agriculture de la Charente  
Tel : 05 45 84 09 28 - Fax : 05 45 84 43 83  
@ : harmony.boutin@charente.chambagri.fr

Sébastien BESSONNET  
Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime  
Tél : 05 46 50 45 00 - Fax : 05 46 34 17 64  
@ : sebastien.bessonnet@charente-maritime.chambagri.fr

Angélique ROUE  
Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres  
Tel : 05 49 77 15 57 - Fax : 05 49 75 69 89  
@ : angelique.roue@deux-sevres.chambagri.fr

Céline SAINT-JEAN  
Chambre d'Agriculture de la Vienne  
Tel : 05 49 44 74 74 - Fax : 05 49 44 74 45  
@ : celine.saint-jean@vienne.chambagri.fr

Carole DAVID  
Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine  
Tel : 02 23 48 26 93 - Fax : 02 23 48 26 81  
@ : carole.david@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Virginie TARDIF  
BOVICAP Conseils  
Tel : 02 41 53 78 45 - Fax : 02 41 69 73 26  
@ : virginie.tardif@bovicap-conseils.fr

Bernard POUPIN  
Contrôle Laitier de la Vendée  
Tel : 02 51 41 38 66 - Fax : 02 51 41 93 93  
@ : b.poupin@vendee-contrôle-laitier.fr

## Remerciements :

Merci aux éleveurs qui nous ont accueillis pour la réalisation des enquêtes "grands troupeaux".

# LES GRANDS TROUPEAUX DU GRAND OUEST

DANS LES REGIONS NATURELLES  
pour tenir compte des réalités locales.

DES FERMES ET DES ÉLEVEURS «COMME LES AUTRES»  
pour que leur expérience serve au plus grand nombre.

DES TECHNICIENS DE TERRAIN  
pour observer, analyser avec les éleveurs et assurer la diffusion.

## LES PARTENAIRES FINANCEURS

### FRANCEAGRIMER

Le Ministère de l'Agriculture (CASDAR)



## LES RESEAUX D'ELEVAGE POUR LE CONSEIL ET LA PROSPECTIVE (RECP)

Issu d'un partenariat associant l'Institut de l'Élevage, les Chambres d'Agriculture et des éleveurs volontaires, le dispositif des RECP repose sur le suivi d'un échantillon d'environ 2000 exploitations qui couvrent la diversité des systèmes de production d'élevage bovin, ovin et caprin français. Il constitue un observatoire de la durabilité et de l'évolution des exploitations d'élevages.

Ce dispositif permet également de simuler les conséquences de divers changements (contexte économique, réglementation, modes de conduite) sur l'équilibre des exploitations.

Ses nombreuses productions sous forme de références ou d'outils de diagnostic alimentent des actions de conseil et de transfert vers les éleveurs et leurs conseillers.

Octobre 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12 - www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 09 55 142